COMPTE RENDU REUNION DU 31 MAI 2016

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, ARNAUDET Stéphane, GERARD Corinne, BOUVARD David, GASSEN Isabelle, BOLLÉE Marie-Magdeleine, DAGRÉOU Karl, DÉLIOT Magali, HORN Jean-Claude formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : HARDY Françoise, SICOT Guy-Marie, GENEAU Virginie

M. DAGRÉOU Karl a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme HARDY Françoise a donné pouvoir à Mme COURAUD Annie pour voter en son nom
M. SICOT Guy-Marie a donné pouvoir à M. ROUX Michel pour voter en son nom
Mme GENEAU Virginie a donné pouvoir à Mme DÉLIOT Magali pour voter en son nom

Ouverture de la séance du Mardi 31 mai 2016 à 20H20.

1) <u>Régime indemnitaire : IAT :</u>

Afin de revaloriser l'accompagnement fait par l'agent technique, Dominique DELAHAY à l'emploi jeune aidé, il avait été suggéré de prime complémentaire.
Cette proposition ne peut se faire que par une augmentation de l'IAT. Mr le Maire explique le fonctionnement général de cette IAT et demande au Conseil de valider une augmentation du coefficient pour cet agent de trois points. Il passerait d'un IAT à 1 à un IAT à 4, soit environ 1590 euros de brut annuel.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour passer l'IAT à 4. Le Maire fera pour chaque agent de la commune un arrêté fixant l'IAT, IAT à 4 pour l'agent technique et IAT à 1 pour tous les autres agents.

<u>Vote :</u> Unanimité : 15 pour.

2) <u>SDEER : Devis complémentaire enseigne école dossier 412-1006</u> :

Présentation par le troisième adjoint du détail de ce devis : éclairage par LED au sol.
Montant total du devis : 1295,62 € HT
Participation SDEER : 50 %
Reste à charge mairie : 50 % soit 647,81 € HT

<u>Vote :</u> Unanimité : 15 pour.

3) <u>SDEER : dossier 412-1000. Convention de remboursement « travaux de génie civil, Hameau de Lauzerais » :</u>

Dans un premier temps travaux fixés à 17722,15 € TTC et au final ramenés à 16719,04 € TTC.
Le Conseil Municipal valide cette convention à l'unanimité : 15 pour.

4) <u>Décision modificative N° 1 : Modification d'imputation comptable du versement de l'aide pour l'emploi d'avenir :</u>

Article 6419 : - 12000,00 €
Article 74712 : + 12000,00 €

<u>Vote :</u> Unanimité : 15 pour.

5) <u>Devis : Changement menuiseries du restaurant scolaire :</u>

Proposition de menuiserie : 5 châssis coulissants en alu : 4 X 20 X 4 ou 4 X 16 X 4

DURAND	8167,87 € TTC : verres différents des autres devis
DIM SUD	6231,77 € TTC
ARNAUD	5706,00 € TTC
GEAY	6903,96 € TTC
MCM	5946,00 € TTC

Le Conseil Municipal tend à aller au devis le moins cher, d'autant que le fournisseur intervient déjà régulièrement pour des travaux d'entretien et de réparation.

<u>Vote :</u> Unanimité 15 voix pour ARNAUD.

7) et 8) <u>Fin de contrat de photocopieur et acquisition d'un nouveau matériel :</u>

Actuellement RICOH, 6 demandes faites : 2 réponses ont été reçues.

Les 3 propositions actuelles et 2 futurs ont été comparés.

La solution de l'achat du matériel a été prise et non plus la location.

RICOH		**XEROX**
Achat :	5510,00 € TTC	4923,00 € TTC
Reprise matériel :	0,00 € TTC	1200,00 € TTC
Total :	5510,00 € TTC	6123,00 € TTC
Maintenance pour volume usuel de copies	156/Trimestre soit 4700 NB et 3900 C	212/Trimestre
Risque d'augmentation à partir de la 2ème année de 1 à 3 %		Aucune augmentation
Annulation contrat reprise matériel :	399,00 € TTC	0

Le Conseil Municipal vote sur le choix de changer tout de suite le contrat et de choisir le devis RICOH ;

<u>Vote :</u> Unanimité 15 voix pour.

Divers.

Séance levée à 22H30.